

MODALITES DE SELECTION

(SOUS RESERVE D'HABILITATION PAR LES SERVICES DE LA DIRECTION REGIONALE ET
DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS AQUITAINE-GIRONDE).

La sélection s'opérera en deux temps, du 7 au 11 Septembre 2009

(les lieux, dates & heures vous seront précisés sur la convocation qui vous sera
envoyée la 1^{ère} quinzaine de juillet).

① Vérification des *Exigences préalables à l'entrée en formation* (cf.
instruction 04-050JS).

↳ à l'UCPA de St-Médard-en-Jalles,
CEP2 « Equitation »

ET, à la suite, uniquement pour les candidats ayant satisfait aux tests de la CEP 2 :

② *Tests de sélection*, à l'UCPA de St-Médard-en-Jalles

(le nombre de places en formation est en effet limité).

- ↳ Entretien oral s'appuyant sur votre dossier de candidature, votre lettre de motivation et votre projet professionnel.
- ↳ Notes obtenues aux épreuves techniques (CEP2) (notées sur 20 par un jury différent).
- ↳ Parcours de Cross de niveau E1 comprenant au moins un contre haut, un contre bas et un trou.

Votre **dossier de candidature** doit répondre aux deux critères suivants et sera examiné lors des tests de sélection :

- ① Vous devez être capable de présenter un **projet professionnel dans le domaine des activités équestres (2 pages maximum)**.
- ② La formation étant conduite selon le principe de l'alternance, vous devez présenter **une (ou plusieurs) structure(s)** pouvant vous permettre d'effectuer les **2112 heures** de stage en insertion professionnelle encadrées par un(e) tuteur(trice) qualifié(e), titulaire au minimum du BEES 1^{er} degré option « Activités Equestres ». Ces structures doivent répondre aux critères de qualité mentionnés dans la Charte de l'alternance du CREPS (liste téléchargeable sur creps-aquitaine.fr). Si vous avez des difficultés pour trouver une structure, vous devez rapidement contacter la coordinatrice de la formation avant le dépôt de votre dossier.

Pour plus d'informations :

Au CREPS Aquitaine
653 cours de la Libération
33400 Talence

- Florence DONARD Coordinatrice
- ☎ 05.56.84.68.92 - 📠 05.56.84.48.01
- mél. : florence.donard@creps-aquitaine.fr

Au C.R.E. d'Aquitaine
Hippodrome de Bouscat -BP 80095 -
33492 Le Bouscat Cedex

- ☎ 05.56.28.92.22 - 📠 05.56.16.26.55
- mél. : aquitaine.equitation@wanadoo.fr

CALENDRIER

- Dépôt du dossier d'inscription au CREPS : Date limite le 30 juin 2009
(Cachet de la Poste faisant foi)
- Exigences préalables à l'entrée en formation & Tests de sélection : Du 7 au 11 septembre 2009
- Dates de la formation : Du 5 octobre 2009 au 28 juin 2011
 - Date d'entrée : Le 5 octobre 2009
 - Positionnement : Du 5 au 7 octobre 2009
(Repérage des compétences déjà acquises et détermination d'un parcours individuel de formation)
 - Exigences préalables à la mise en situation Pédagogique : Du 21 au 25 octobre 2009
 - Date de sortie : Le 28 juin 2011

Le déroulement complet de la formation vous sera précisé par la suite.

DUREE ET COUT DE LA FORMATION

La formation dure 21 mois du 05/10/09 au 28/06/11 et comporte 770 heures de formation ainsi que 2 112 heures en Insertion Professionnelle, soit 2 882 heures au total.

Le coût de la formation complète est de 7 700 €.

Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides.

Le service financement des formations du CREPS se charge d'étudier la solution la plus adaptée à chaque cas- Il est conseillé de contacter Mme Jocelyne AUVARD au 05.56.84.80.56 le plus rapidement possible.

Toute demande de devis devra être effectuée par courrier auprès du CREPS
Aquitaine Jocelyne Auvard

Frais d'inscription aux tests d'entrée en formation : 80 €
(non remboursables)

La formation se déroulant dans différents lieux en Aquitaine, les frais de transport, restauration et d'hébergement varient selon les structures d'accueil et les différentes U.C. et restent à la charge des stagiaires.

FICHE D'ENGAGEMENT PORTANT SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

A faire remplir et à joindre à votre dossier

Je, soussigné(e)
responsable de la structure (*statut juridique, nom, coordonnées...*)

.....m'engage à permettre à
Mme, M., candidat(e) à la
formation au **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
spécialité Activités Equestres – Mention Equitation**, d'effectuer les **2112 heures d'insertion
professionnelle** que comporte cette formation.

J'ai bien pris note que le stagiaire doit effectuer ces heures d'insertion professionnelle dans ma
structure **dans le domaine de l'Equitation** (*perfectionnement équestre, sorties en compétition,
animation, encadrement, projet de développement, etc ...*).

Je m'engage à ce que Mme, M.
titulaire du (*diplôme, qualification*)
assure auprès du (de la) stagiaire **le rôle de tuteur(trice)** * pour les 2112 heures de stage en
remplissant les obligations énoncées dans la Charte de l'Alternance, participe aux réunions et aux
formations concernant le BP JEPS.

* *Ci-joint pour information la Charte de l'alternance.*

Fait le,
à

Le responsable de la structure,
(*Signature et cachet*)

Le (la) tuteur(trice),

Le (la) stagiaire,

NB : *Ce document est une pièce constitutive du dossier d'inscription, il atteste des capacités du
(de la) candidat(e) à trouver une structure d'accueil et n'engage pas le CREPS, pour lequel il a
simplement valeur de proposition. Vous pouvez contacter le CREPS pour obtenir la liste et les
coordonnées des tuteurs agréés ou la télécharger sur notre site (w.w.w.creps-aquitaine.fr).
La proposition d'un tuteur ne figurant pas sur cette liste fera l'objet d'une étude de ses
capacités et de celles de la structure à assurer la formation d'un stagiaire ainsi que d'une visite
sur le site. Le Creps se réserve le droit de refuser de donner un agrément à un enseignant ou à
une structure . Tout refus sera motivé.*

RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

ATTENTION

**Aucun dossier incomplet ou posté après la date de clôture
des inscriptions ne sera pris en compte**

- 4 photos d'identité** portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1^{ère} page),
- 2 copies recto verso (signées) de votre **carte nationale d'identité** ou passeport,
- Copie de l'**attestation de recensement** et du **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense** pour les français de moins de 25 ans,
- Attestations du B.N.S, B.N.P.S. ou A.F.P.S ou PSC1**
- Un **certificat médical** de non contre indication à la pratique et à l'enseignement de l'EQUITATION datant de moins de 3 mois,
- Une **attestation d'assurance** individuelle ou de responsabilité civile (voir avec votre assurance habitation, véhicule, etc..) couvrant vos accidents personnels, vos activités durant les épreuves de sélection et en cas d'admission durant votre formation (activités sportives, déplacements, etc),
- La **fiche d'engagement portant sur l'insertion professionnelle**,
- Photocopie de votre **attestation de sécurité sociale**,
- Un **curriculum vitae détaillé** précisant notamment votre expérience professionnelle et sportive et éventuellement pédagogique, accompagné d'une **lettre de motivation et de votre projet professionnel**,
- Un **Relevé d'Identité Bancaire**,
- Un **chèque** daté et signé, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du CREPS Aquitaine d'un montant de **80 €** pour les frais d'inscription (non remboursables),
- 4 enveloppes** :
 - 1 enveloppe format 22,8 x 32,5 affranchie à 2,22 € et **portant votre adresse**
 - 3 enveloppes format 22,8 x 16,2 affranchies à 0,90 € et **portant votre adresse**
- Photocopies des **diplômes, licence sportive millésime 2009, attestations, etc.,**

Le dossier d'inscription est à retourner COMPLET au :

CREPS Aquitaine

653 Cours de la Libération - 33405 TALENCE Cedex

au plus tard le lundi 29 juin 2009